

# Je deviens membre de \*designers interactifs\*

## Coordonnées

Prénom

Nom

Titre/Fonction

Société

Adresse postale

Code Postal

Ville

Site Web

E-mail

Téléphone

Date

 /  / 

## Statut professionnel

- Etudiant
- Salarié
- Indépendant

## Je définis moi-même le montant de mon adhésion

 €

Entreprises, association, établissement publique, nous consulter.

¶ Chèque bancaire à établir à l'ordre de designers interactifs et à envoyer à l'adresse suivante :

**designers interactifs** ■ C/O Les Anges Urbains  
105 rue du Faubourg du Temple ■ 75010 Paris

# designers interactifs

supporting interaction designers and promoting design benefits

## Mon adhésion en 3 étapes :

### étape 1

J'envoie mon formulaire d'adhésion avec mon règlement par chèque à l'ordre de \*designers interactifs\*

### étape 2

Dans un délai de 15 jours, je reçois par e-mail une confirmation, puis des identifiants de connexion à l'extranet de l'association.

### étape 3

Mon adresse e-mail est ajoutée à la liste de diffusion interne de l'association, et je reçois les publications et les invitations aux événements réservés aux membres.

## Une question ?

### Contactez

#### Fabienne Guibé

Responsable de la coordination  
[fg@designersinteractifs.org](mailto:fg@designersinteractifs.org)  
01 42 40 24 81

## Devenir membre vous permet :

- d'être invité à nos conférences thématiques trimestrielles. En 2007, designers interactifs a organisé 6 conférences.
- d'accéder à travers des workshops mensuels et des rencontres grâce à un réseau de 130 membres. En 2007, l'association a organisé 6 workshops.
- de recevoir gratuitement nos livres blancs. En 2007, l'association a publié deux livres blancs consacrés à la publicité interactive et aux univers virtuels.
- d'accéder à des indicateurs sur les métiers et les salaires. L'indicateur des métiers 2007 est accessible à tous nos membres depuis septembre 2007.
- de contribuer au partage de bonnes pratiques via une bibliothèque de livrables. Notre extranet a accueilli en 2007 une dizaine de modèles de livrables.
- de revendiquer votre appartenance à un label professionnel.